

TABLE DES MATIÈRES

1.	LA PROCÉDURE DANS LE LITIGE FAMILIAL	1
1.1	La procédure : généralités	1
1.2	La règle de la proportionnalité et la gestion de l'instance.	7
1.3	Le rôle général du tribunal pendant l'instance	11
	1.3.1 La conciliation et la réconciliation	12
	1.3.2 La protection de l'intérêt des parties	12
1.4	Le huis clos, la mise sous scellés et l'anonymat des parties	13
	1.4.1 La divulgation des états financiers et l'accès au dossier	26
1.5	La désignation des parties	27
1.6	La signification	27
1.7	La priorité entre deux procédures : la litispendance	30
1.8	Le délai de rigueur de 365 jours et d'autres questions de procédure	33
1.9	La demande de prolongation du délai de l'article 110.1 C.p.c.	34
1.10	L'émission du certificat d'état de cause et la production d'autres pièces.	47
1.11	La demande reconventionnelle	49
1.12	Le désistement des procédures (art. 262 C.p.c.) et l'ajournement indéfini (<i>sine die</i>)	49

1.12.1	Les effets du désistement sur la déclaration d'un seul époux et sur la demande reconventionnelle . . .	50
1.12.2	Les effets du désistement sur la déclaration conjointe	50
1.12.3	L'ajournement indéfini (sine die) et la cause rayée	51
1.13	Les mis en cause et l'intervention des tiers	57
1.14	Les moyens préliminaires	61
1.15	La requête en irrecevabilité	62
1.16	L'amendement.	64
1.17	L'interrogatoire hors cour	65
1.18	Le patrimoine familial et le formulaire IV	70
1.19	La communication des pièces.	72
1.20	Le <i>subpœna</i> et le mandat d'amener.	74
1.21	L'audition et la représentation des enfants	74
1.22	La demande de remise	75
1.23	Le cautionnement pour frais en matière familiale.	75
1.24	La scission d'instance	77
2.	LES MESURES PROVISOIRES ET L'ORDONNANCE DE SAUVEGARDE PENDANT L'INSTANCE	79
2.1	Les principes en matière d'émission d'une ordonnance de sauvegarde	79
2.2	Les mesures provisoires : généralités	86
2.3	La garde pendant l'instance.	89
2.4	La pension alimentaire pendant l'instance.	92
2.5	La modification de l'ordonnance au stade de la sauvegarde ou des mesures provisoires : le changement.	99
2.6	L'usage de la résidence familiale	101

2.7	L'intervention de la Cour d'appel pendant l'instance, la permission d'appeler et la suspension de l'exécution provisoire.	108
3.	LES MESURES CONSERVATOIRES	115
3.1	La déclaration de résidence familiale	115
3.1.1	La reconduction et l'extinction du droit d'habitation	120
3.1.2	La saisissabilité de la résidence familiale	121
3.1.3	La vente de la résidence familiale pendant l'instance	123
3.2	La saisie avant jugement	135
3.2.1	L'ordonnance Anton Piller	139
3.3	Le virage jurisprudentiel de l'arrêt <i>O.-M. (L.) c. L. (É.)</i> quant à la saisie en vertu de l'article 734.0.1 C.p.c.	141
3.4	La dénonciation de la demande de séparation, de divorce ou de dissolution de l'union civile à l'officier de la publicité des droits (art. 813.4 C.p.c.) et la préinscription d'une demande en justice en vertu de l'article 2966 C.c.Q.	146
3.5	Les sûretés et la fiducie	148
3.5.1	L'hypothèque légale	149
3.5.2	La fiducie	152
4.	LA PROVISION POUR FRAIS	159
4.1	Les principes	159
4.1.1	L'objectif de la provision pour frais	160
4.1.2	Le caractère alimentaire du recours	163
4.1.3	La provision pour frais et les frais d'expert	170
4.1.4	La provision pour frais : la guérilla judiciaire et l'attitude des parties.	170
4.1.5	La provision pour frais en vertu de l'article 46 C.p.c. pour des motifs autres qu'alimentaires ou liés à l'intérêt de l'enfant ?	173

4.2	La provision pour frais : la synthèse	180
4.2.1	La provision pour frais et la faillite.	190
4.2.2	La provision pour frais et l'admissibilité à l'aide juridique	191
4.2.3	La provision pour frais et la partie qui se représente elle-même	196
5.	L'EXÉCUTION DES MESURES PROVISOIRES ET ACCESSOIRES.	199
5.1	<i>L'habeas corpus</i>	199
5.2	L'outrage au tribunal	209
5.2.1	L'outrage au tribunal : l'objectif	209
5.2.2	L'outrage et le droit de la famille	212
5.2.3	Est-ce une ordonnance ?	216
5.2.4	Donner acte, homologuer, entériner, autoriser, etc.	222
5.3	L'outrage au tribunal : la procédure (art. 53 C.p.c.).	226
5.3.1	Le déroulement de l'enquête	230
5.3.2	La preuve de l'intimé	234
5.3.3	Les moyens de défense : la jurisprudence.	235
5.3.4	Les principes en matière de sentence	239
5.3.5	L'outrage : l'effet de levier	248
6.	LA JURIDICTION TERRITORIALE ET LA JURIDICTION QUANT À LA RÉVISION DES MESURES PROVISOIRES OU ACCESSOIRES.	251
6.1	Les principes	251
6.2	La révision des ordonnances et la juridiction du tribunal	254
6.3	Le moment de la présentation du moyen déclinatoire en vertu de l'article 70.1 C.p.c.	269
6.4	Les districts judiciaires concurrents	270

7.	LES MESURES ACCESSOIRES À TITRE DE DEMANDES PRINCIPALES	273
8.	L'APPEL, LES MOYENS DE SE POURVOIR ET LA MODIFICATION DU JUGEMENT	275
8.1	La rectification de jugement	276
8.2	L'application de l'article 817 C.p.c.	278
8.3	La réouverture d'enquête (art. 463 C.p.c.)	282
8.4	L'appel : les généralités	285
8.4.1	La juridiction	286
8.4.2	Le cautionnement pour frais	287
8.4.2.1	Les principes	287
8.4.3	L'appel de plein droit des jugements finals	291
8.4.4	L'exécution provisoire et la suspension de l'exécution provisoire	293
8.4.5	L'exécution provisoire du jugement d'instance pendant l'appel	296
8.4.6	La suspension de l'exécution provisoire	297
8.4.7	L'appel sur permission des jugements finals	299
8.4.8	La scission d'instance et l'appel	300
8.5	L'émission d'une ordonnance de sauvegarde et le juge seul	301
8.6	La transcription des notes sténographiques et la preuve nouvelle	301
8.6.1	La transcription des notes sténographiques	301
8.6.2	La preuve nouvelle	302
8.7	L'appel des jugements interlocutoires	305
8.7.1	L'intervention de la Cour d'appel quant à un jugement interlocutoire	307
8.7.2	L'intervention de la Cour d'appel quant au jugement final	309

9.	LES DÉPENS ET LA CONDAMNATION AU PAIEMENT DES HONORAIRES EXTRAJUDICIAIRES	315
9.1	Les dépens	315
9.2	La condamnation personnelle de l’avocat aux dépens	318
9.3	La condamnation au paiement des honoraires extrajudiciaires	323
10.	LA VALIDITÉ DES CONVENTIONS.	337
10.1	Les principes généraux.	337
10.2	L’importance des conventions et le respect de la volonté des parties	339
10.3	La Cour suprême, le <i>Code civil du Québec</i> et la validité des conventions	343
10.3.1	Les conditions de validité de la convention	343
10.3.2	Le consentement libre et éclairé	347
10.3.3	La trilogie et l’annulation des conventions.	349
10.3.4	Les effets de la trilogie : le caractère déraisonnable de la convention	350
10.3.5	La présence d’un procureur indépendant et compétent	353
10.3.6	La jurisprudence et le caractère déraisonnable de la convention	359
10.3.7	La révision des conventions et l’arrêt <i>Miglin</i>	362
10.3.8	La première étape du test de l’arrêt <i>Miglin</i>	364
10.3.9	La seconde étape du test de l’arrêt <i>Miglin</i>	373
10.3.10	La prévisibilité des changements et l’arrêt <i>Miglin</i>	374
10.3.11	La vulnérabilité, le procureur indépendant et compétent, l’arrêt <i>Miglin</i> et l’arrêt <i>Rick c.</i> <i>Brandsema</i>	383
10.3.12	La fragilisation des conventions et la déontologie	391

10.4	Les documents rédigés en médiation	405
10.4.1	Le rapport du médiateur (art. 827.3.1 C.p.c.)	407
10.4.2	Le résumé ou sommaire des ententes	407
10.4.3	Le projet d'accord	411
11.	L'ANNULATION DE LA CONVENTION ET LE VÉHICULE PROCÉDURAL APPROPRIÉ	413
11.1	La nature du recours	414
11.2	La convention : le retrait du consentement, la transaction, le désaveu, l'annulation et la prescription du recours	421
11.2.1	Le retrait du consentement	421
11.2.2	La transaction	423
11.2.3	La divisibilité de la convention	430
11.2.4	Le désaveu	433
12.	LES INTÉRÊTS ET L'INDEMNITÉ ADDITIONNELLE	437
13.	LA VENTE EN JUSTICE DE GRÉ À GRÉ D'UN IMMEUBLE	441
14.	LA PREUVE EN MATIÈRE FAMILIALE	451
14.1	La preuve par affidavit et la présence à la Cour	452
14.1.1	Le témoin expert et le dépôt de son rapport	453
14.1.2	L'article 294.1 C.p.c. : la déclaration écrite du témoin	454
14.1.3	La communication ou la dénonciation des pièces	459
14.2	La connaissance d'office	465
14.2.1	La connaissance judiciaire : la portée de l'article 2808 C.c.Q.	465
14.2.2	La connaissance judiciaire : les faits spécialisés	467
14.2.3	La connaissance judiciaire des faits sociaux : le rôle des experts	470

14.2.4	Le tribunal peut-il utiliser la littérature scientifique citée et explicitée dans un autre jugement sans avoir entendu l'expert ?	473
14.2.5	L'utilisation par le tribunal de son expérience personnelle	477
14.3	L'admissibilité en preuve des enregistrements audio ou vidéo	481
14.3.1	Le droit à la vie privée	498
14.3.2	Le journal intime et son dépôt en preuve	503
14.3.3	La mise en preuve des condamnations pénales	505
14.3.4	L'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels	506
14.4	La Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information	507
14.4.1	Les principes	507
14.4.2	L'admissibilité en preuve	510
14.4.3	La signature	514
15.	LE LITIGE FAMILIAL, LA DÉONTOLOGIE ET L'ÉTHIQUE	515
15.1	Le secret professionnel	516
15.1.1	Le propriétaire du secret professionnel	526
15.1.2	Le caractère confidentiel et la présence d'un tiers à l'entrevue	528
15.1.4	L'obligation du tribunal de prendre connaissance de l'information protégée	532
15.1.5	La renonciation au secret professionnel	533
15.2	La prise de connaissance, par inadvertance d'une information visée par le secret professionnel	534
15.2.1	Le droit d'être représenté par l'avocat de son choix	538

15.2.2	Les facteurs à considérer dans la décision de déclarer un procureur inhabile	538
15.3	La négociation, la médiation et la confidentialité	542
15.3.1	La confidentialité et le processus de médiation	543
15.3.2	La fin du processus	552
15.3.3	L'étendue de la confidentialité et le processus de médiation	553
15.3.3.1	Les principes quant à la communication dans le cadre d'une négociation	553
15.3.3.2	Une revue de la jurisprudence	559
15.4	Le secret professionnel et le dossier médical	562
15.5	L'immunité de divulgation et les honoraires	566
15.6	Les rapports confectionnés aux fins de la préparation du dossier en droit civil	570
15.7	Les conflits d'intérêts	581
15.7.1	Les principes	581
15.7.2	La représentation d'une partie poursuivant un ancien client	590
15.7.3	La notion de « connexité »	592
15.7.4	L'intérêt supérieur de la justice : indépendance et objectivité	599
15.7.5	La représentation simultanée de clients	604
15.7.6	Le conflit d'intérêts et la nécessité de l'existence d'un lien client-avocat	606
15.7.7	L'étendue du devoir de loyauté et le conflit d'intérêts	610
15.7.8	L'avocat témoin	615
15.7.9	L'avocat et la personne morale	619
15.7.10	L'expert, conflits d'intérêts et récusation	621
15.7.10.1	L'expert et les conflits d'intérêts	621

15.7.10.2	L'expert et sa récusation	624
16.	LA COMPÉTENCE ET LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE	629
16.1	Les principes généraux.	629
16.2	Les critères relatifs à la responsabilité civile de l'avocat.	630
16.3	Le devoir de conseil	633
16.4	La faute entraînant la responsabilité professionnelle et la faute déontologique	650
16.5	La responsabilité professionnelle	652
16.5.1	L'avocat conseiller en placement.	657
16.5.2	La responsabilité professionnelle en matière familiale	658
16.5.3	La responsabilité de l'avocat à l'égard des tiers.	676
16.6	La prescription du recours	678
17.	LA JURIDICTION DE LA COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE EN MATIÈRE FAMILIALE	683
18.	LE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ ET LE DROIT DE LA FAMILLE	697
18.1	La détermination du domicile	697
18.2	L'application du droit interne québécois	699
18.2.1	La garde et le droit international privé	704
18.2.2	La demande de changement de garde	717
18.2.3	L'obligation alimentaire	718
18.2.4	La séparation de corps	719
18.3	La <i>Loi sur le divorce</i>	720
18.3.1	La <i>Loi sur le divorce</i> et la garde	721
18.3.2	La compétence pour modifier la pension alimentaire et la <i>Loi sur le divorce</i>	723

18.3.2	La demande en deux temps de modification de la pension alimentaire	724
18.3.3	La reconnaissance des divorces et des jugements étrangers	726
18.4	Les exceptions aux règles générales de compétence	748
18.4.1	La litispendance	748
18.4.2	La compétence par lien suffisant	752
18.4.2.1	Article 3136 C.c.Q.	753
18.4.2.2	Articles 3138 et 3140 C.c.Q.	762
18.4.3	La doctrine du forum non conveniens : le renvoi à un tribunal étranger	766
19.	L'ORDONNANCE EXTRATERRITORIALE	779
20.	LA PREUVE DU DROIT ÉTRANGER	781
21.	LES MODES ALTERNATIFS DE RÉOLUTION DES CONFLITS	785
21.1	La médiation au Québec	785
21.1.1	La gratuité et l'universalité	785
21.1.2	La clientèle ciblée	786
21.1.3	La médiation sur ordonnance	786
21.1.4	L'ajournement des procédures	787
21.1.5	La protection des droits des parties	787
21.1.6	La médiation préalable : les principes	788
21.1.7	La séance d'information : le contenu (art. 814.6 C.p.c.)	789
21.1.8	Les exceptions à la médiation préalable (art. 814.10 C.p.c.)	790
21.1.9	La sanction du non-respect de la démarche (art. 814.12 C.p.c.)	790
21.1.10	Le processus de médiation (art. 814.7 et 814.8 C.p.c.)	791

21.1.11	Les mesures de sauvegarde (art. 814.9 C.p.c.) . . .	791
21.1.12	Le rapport de médiation : sa valeur (art. 814.13 C.p.c.)	791
21.1.13	Le contenu du rapport (art. 827.3.1 C.p.c.)	792
21.1.14	La confidentialité du processus (art. 815.3 C.p.c.)	793
21.1.15	La négociation et la médiation	794
21.1.16	Qui est médiateur ?	796
21.1.17	La liste des médiateurs	798
21.1.18	Les honoraires	798
21.1.19	Les séances	798
21.1.20	Le rôle de l’avocat dans le cadre de la médiation	798
21.1.21	L’enfant et la médiation	803
21.2	La conférence de règlement à l’amiable (art. 151.14 C.p.c.)	804
21.3	Le droit collaboratif	810
21.4	La rencontre clients et avocats	810
	TABLE DE LÉGISLATION	813
	TABLE DE JURISPRUDENCE	831
	INDEX ANALYTIQUE	911